

Rabat, le 17 février 2026

Communiqué

Rencontre d'information entre l'Office des Changes et la CGEM autour de l'Instruction Générale des Opérations de Change 2026

Poursuivant sa dynamique de concertation et de dialogue permanent avec les acteurs économiques, l'Office des Changes a tenu le 17 février 2026 à Casablanca, une rencontre d'information et d'échange avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), consacrée à la présentation des nouvelles mesures introduites par l'Instruction Générale des Opérations de Change 2026 (IGOC 2026).

Acette occasion, le Directeur de l'Office des Changes, M. Driss BENCHIKH, en présence de M. Chakib ALJ, Président de la CGEM, a exposé aux membres de la Confédération les principales évolutions apportées par l'IGOC 2026, notamment sa nouvelle structuration, ses mesures d'assouplissement et de facilitation ainsi que les modalités d'application des nouvelles dispositions.

M. BENCHIKH a, dans ce cadre, mis en exergue l'approche participative et inclusive ayant présidé à l'élaboration de la nouvelle version de l'IGOC tout en soulignant l'engagement de l'Office des Changes en faveur d'une réglementation claire, accessible et adaptée aux besoins des opérateurs économiques.

Les échanges engagés au cours de cette séance d'information ont, essentiellement, porté sur les dispositions visant l'amélioration du climat des affaires, la promotion des exportations, l'encouragement de l'investissement, le soutien au commerce électronique, ainsi que le renforcement du régime applicable aux voyages professionnels.

Organisée dans le cadre du partenariat constructif entre l'Office des Changes et la CGEM, cette rencontre s'inscrit dans une série d'actions de communication et de sensibilisation visant à renforcer la compréhension et l'appropriation de la réglementation des changes par les opérateurs économiques.